ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crédit d'impôt recherche

Question écrite n° 37465

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le récent rapport de la Cour des comptes « L'évolution et les conditions de maîtrise du crédit d'impôt en faveur de la recherche (CIR) ». La Cour des comptes recommande de procéder à un réexamen de la mesure fiscale instaurant un taux d'imposition réduit pour les cessions et concessions de brevet. Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur : Mme Isabelle Le Callennec
Circonscription : Ille-et-Vilaine (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 37465
Rubrique : Impôts et taxes
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 17 septembre 2013, page 9583
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)